

CONSEILLER.ÈRE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



PERMANENT – TEMPS PLEIN

En tant que Conseiller.ère en aménagement du territoire, vous serez au cœur de projets structurants qui assurent un aménagement et une gestion stratégique de notre territoire.

Sous la supervision de la directrice à l'aménagement et à l'urbanisme, vous :

Veillerez à l'aménagement cohérent du territoire en effectuant :

- L'application et le suivi du Schéma d'aménagement et de développement (SAD) et des Règlements de contrôle intérimaire (RCI) ;
- L'analyse de la conformité des plans et Règlements d'urbanisme municipaux au SAD ;
- La rédaction de Règlements de contrôle intérimaire ;
- L'étude des problématiques régionales et recommandation d'orientations stratégiques ;
- Le maintien d'une veille stratégique du territoire visant le développement et identification de nouvelles opportunités ;
- L'analyse des demandes à la CPTAQ et rédaction des documents techniques.

Contribuerez à façonner l'avenir avec votre :

- Participation active à la révision et aux modifications du Schéma d'aménagement ;
- Rédaction d'analyses territoriales approfondies (portrait, orientations, objectifs) ;
- Organisation et animation de consultations publiques ;
- Contribution aux réflexions et à la mise en œuvre des chantiers découlant du plan stratégique de la MRC et à tous grands projets spéciaux (habitation, mobilité, patrimoine, paysage, environnement).

Accompagnerez nos partenaires en apportant votre :

- Assistance technique aux municipalités pour l'application du SAD et des RCI ;
- Participation à différents Comités liés aux mandats qui lui sont confiés ;
- Toutes autres tâches connexes au poste confiées par l'employeur.

Exigences :

- Diplôme universitaire en aménagement du territoire, urbanisme, géographie ou domaine connexe ;
- 2 à 3 années d'expérience pertinente ;
- Maîtrise des Lois et Règlements en aménagement du territoire au Québec ;
- Grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Capacité à travailler dans un environnement collaboratif et multidisciplinaire impliquant plusieurs parties prenantes ;
- Maîtrise des outils informatiques : Suite Office, logiciels ArcGIS ou QGIS ;
- Maîtrise du français écrit et oral.

Conditions salariales :

- Semaine normale de travail : 35 heures
- Selon la convention collective en vigueur,
- Classe 3, taux horaire : Entre 32,64 \$ et 42,62 \$

Date d'entrée en fonction :

Août 2026

Toutes personnes intéressées doivent faire parvenir leur CV, accompagné de leur lettre de motivation à :

Madame Annick Jacob, CRHA
Directrice des ressources humaines
et communications

annick.jacob@mrcmanicouagan.qc.ca

